

Un « serious game » pour former les auditeurs QSE



L'Afnor a mis au point un nouvel outil didactique pour faciliter la formation des auditeurs QSE. Le Serious Game « Les lumières de l'audit » simule une situation d'entretien d'audit. Crédits : Afnor.

L'Afnor a mis au point un nouveau logiciel pour former les auditeurs « Qualité-Sécurité-Environnement ». Destiné aussi bien aux responsables Qualité qu'aux chefs d'équipe détenant la double casquette d'auditeur, le serious game, c'est-à-dire un jeu à intention pédagogique, « Les lumières de l'audit » va simuler une situation d'entretien d'audit.

Comme le stipulent les exigences des référentiels IFS et BRC, les entreprises doivent réaliser un audit de leur système interne. Celui-ci peut être effectué par le personnel interne ou par des membres externes tels que des auditeurs « tierce-partie », qui vont certifier les entreprises (Iso 9001, 14001, 18001, etc.). « Cet outil va aider les utilisateurs à acquérir les réflexes d'un auditeur de manière ludique et didactique. Il se présente comme un jeu type échiquier où l'utilisateur doit choisir les bons éléments pour gagner la partie », indique Claudine Vallon, chef de produit à l'Afnor.

« L'objectif est double pour les entreprises. Non seulement les utilisateurs vont acquérir des bases solides et monter rapidement en compétence. Mais surtout, cela leur permet d'optimiser les audits et d'être beaucoup plus efficaces », indique-t-elle. « Par exemple, les utilisateurs savent plus précisément quel type de question poser, qui interviewer et vont identifier plus rapidement les problématiques, les constatations et les écarts », affirme la chef produit de l'Afnor.

Pour ce faire, les utilisateurs viennent se connecter sur une plate-forme en ligne. Leurs identifiants leur donnent accès au site pour une durée de 8 mois. Jusqu'à présent, l'Afnor a comptabilisé plus de 500 connexions sur la plateforme.

Plus d'informations : [site](#) de l'Afnor.

Source : <http://www.processalimentaire.com/Qualite/Un-serious-game-pour-former-les-auditeurs-QSE-23863>
(03/02/2014)